



Assemblée générale

Distr. générale
19 février 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 162 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
A. Vue d'ensemble.	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui	5
C. Coopération au niveau régional	9
D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	9
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
II. Ressources financières	22
A. Vue d'ensemble.	22
B. Contributions non budgétisées	23
C. Gains d'efficience	23
D. Taux de vacance	23
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	24
F. Formation	25
G. Services de détection des mines et de déminage	26
III. Analyse des variations	26



IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.	28
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/286 et 72/301 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	29
A. Assemblée générale	29
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	33
Annexes	
I. Définitions.....	38
II. Organigrammes.....	40
Carte.....	43

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 (exercice 2020/21), dont le montant s'élève à 57 593 300 dollars, compte non tenu des contributions volontaires en nature d'une valeur de 519 000 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 membres des contingents, 12 membres de la police des Nations Unies, 82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 163 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2020/21 et les objectifs de la Mission est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui). Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses 2018/19	Montant alloué 2019/20	Dépenses prévues 2020/21	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	7 600,5	7 311,4	7 664,5	353,1	4,8
Personnel civil	20 780,5	20 891,5	21 011,7	120,2	0,6
Dépenses opérationnelles	23 934,1	28 144,5	28 917,1	772,6	2,7
Montant brut	52 315,1	56 347,4	57 593,3	1 245,9	2,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 436,5	2 383,6	2 527,6	144,0	6,0
Montant net	49 878,6	53 963,8	55 065,7	1 101,9	2,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	365,4	519,0	519,0	—	—
Total	52 680,5	56 866,4	58 112,3	1 245,9	2,2

Ressources humaines

	<i>Observateurs militaires</i>	<i>Contingents</i>	<i>Police des Nations Unies</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	<i>Total</i>
Direction exécutive et administration								
Effectif approuvé 2019/20	—	—	—	13	9	—	—	22
Effectif proposé 2020/21	—	—	—	13	9	—	—	22
Composantes								
Composante civile opérationnelle								
Effectif approuvé 2019/20	—	—	12	4	—	—	10	26
Effectif proposé 2020/21	—	—	12	4	—	—	10	26
Composante militaire								
Effectif approuvé 2019/20	218	27	—	2	1	—	—	248
Effectif proposé 2020/21	218	27	—	2	1	—	—	248
Composante Appui								
Effectif approuvé 2019/20	—	—	—	63	153	18	—	234
Effectif proposé 2020/21	—	—	—	63	153	18	—	234
Total								
Effectif approuvé 2019/20	218	27	12	82	163	18	10	530
Effectif proposé 2020/21	218	27	12	82	163	18	10	530
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution [690 \(1991\)](#). La dernière prorogation en date, jusqu'au 31 octobre 2020, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution [2494 \(2019\)](#).
2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clés présentés dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont organisés par composantes (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui), qui découlent du mandat de la Mission.
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget approuvé de [2019/20](#) est analysée pour chaque composante.
5. La Mission, dont le quartier général se situe à Laayoune, est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui a rang de sous-secrétaire général. Les opérations militaires sont dirigées par le commandant de la force, qui occupe un poste à la classe D-2. La MINURSO continuera d'opérer à Laayoune et dans 11 autres sites (1 site à Tindouf (Algérie), 9 bases d'opérations au Sahara occidental, situées de part et d'autre du mur de sable, et une présence militaire à plein temps à Guerguerat).

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui

6. Le concept des opérations de la Mission à l'appui de l'exécution de son mandat dépend de plusieurs facteurs, à savoir : la poursuite des négociations entre les parties en vue de parvenir à un règlement politique du conflit au Sahara occidental ; le respect du cessez-le-feu et de la liberté de circulation du personnel des Nations Unies au Sahara occidental et dans les pays de la région ; le maintien de l'intérêt des États Membres, des organisations non gouvernementales et des représentants des médias pour les questions liées au Sahara occidental, en particulier grâce à des visites dans la région.
7. La Mission poursuivra ses activités d'observation et de surveillance et veillera à ce que les parties respectent l'accord de cessez-le-feu ; fournira un appui continu à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions lors de ses visites dans la région ; aidera le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à mettre en œuvre le programme de mesures de confiance une fois qu'il reprendra ; apportera un appui logistique à la délégation observatrice de l'Union africaine à Laayoune.
8. L'examen de la MINURSO réalisé en 2018 dans le cadre de l'initiative prise par le Secrétaire général de procéder à un examen d'ensemble des opérations de maintien de la paix a montré que la Mission s'acquittait des trois fonctions décisives suivantes

en matière de prévention des conflits : a) empêcher que les incidents liés au cessez-le-feu ne dégénèrent ; b) veiller à ce que la situation sur le terrain facilite les efforts déployés par l'Envoyé personnel pour relancer le processus politique ; c) contribuer au maintien de la stabilité régionale au Maghreb. L'équipe d'examen a conclu que d'importants progrès techniques pouvaient être faits pour aider la Mission dans la conduite de ses activités de suivi et d'atténuation des conflits, tout en notant qu'il importait de relancer le programme de mesures de confiance dirigé par le HCR, qui était suspendu. Elle a également félicité le Service de la lutte antimines et exprimé des réserves concernant certaines contraintes administratives que les parties imposaient à la Mission.

9. Au vu des conclusions et recommandations susmentionnées, le Conseil de sécurité a exhorté, dans sa résolution [2494 \(2019\)](#), les parties et les États voisins à collaborer de manière productive avec la MINURSO afin de considérer la manière dont les nouvelles technologies pouvaient servir à réduire les risques, à améliorer la protection de la force et à l'aider à mieux s'acquitter de son mandat.

10. Comme suite à l'examen indépendant, des mesures importantes ont été prises pour accroître l'efficacité opérationnelle de la Mission. Tirant parti des capacités accrues dont elle dispose depuis le déploiement du troisième hélicoptère en janvier 2019, la MINURSO a renforcé son utilisation des technologies, dans les limites des ressources existantes, en mettant à profit le matériel photographique installé dans les hélicoptères et l'imagerie satellitaire analytique, ce qui lui a permis d'augmenter ses moyens aériens et de réduire la charge des patrouilles terrestres. Bien que leur mise en œuvre soit en cours, ces nouvelles technologies ont déjà contribué à rendre les opérations de surveillance militaire de la Mission plus efficaces et la MINURSO a déjà constaté une nette augmentation du nombre de violations qu'elle a observées et auxquelles elle a remédié. Les mesures qui avaient déjà été adoptées ont permis d'améliorer les systèmes d'alerte rapide et de garantir un meilleur respect de l'accord de cessez-le-feu, l'ouverture rapide d'enquêtes sur les allégations de violations du cessez-le-feu et l'intervention dans les zones de tension pour désamorcer ces tensions et empêcher une escalade.

11. La Mission s'acquitte de sa responsabilité de surveiller le respect du cessez-le-feu au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies, qui sont déployés dans une zone couvrant 266 000 kilomètres carrés. Chaque mois de l'exercice, les observateurs militaires effectueront des patrouilles terrestres, parcourant plus de 62 400 kilomètres, et 168 heures de patrouilles en hélicoptère. Depuis le déploiement du troisième hélicoptère en janvier 2019, la Mission a plus que regagné la couverture perdue depuis 2017, lorsque les patrouilles terrestres à l'est du mur de sable avaient été limitées à la suite de la détérioration des conditions de sécurité et de la liberté de circulation. La MINURSO continuera d'améliorer sa stratégie globale en matière de patrouilles aériennes et terrestres et sa couverture des zones à risque et d'ajuster les itinéraires et les horaires des patrouilles pour tenir compte de la situation sur le terrain en matière de sécurité, selon les besoins.

12. Dans le cadre des activités de lutte antimines qu'elle mène, la Mission continuera, par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, d'effectuer des levés dans les zones contaminées par des mines et des restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable et de nettoyer ces zones, en coopération avec le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines et des partenaires sous contrat spécialistes du déminage. Elle envisage de nettoyer 3 millions de mètres carrés de champs de mines et de zones dangereuses confirmées. Au cours de l'exercice 2020/21, elle continuera de communiquer avec les parties au conflit au sujet des initiatives de lutte antimines et de proposer à son personnel des séances de sensibilisation et d'information portant

sur les mines et les restes explosifs de guerre. Elle participera également au renforcement des capacités du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines en organisant régulièrement des réunions de coordination ainsi que des séances de perfectionnement du personnel. L'Armée royale marocaine continuera de se charger des activités de déminage à l'ouest du mur de sable. En outre, la MINURSO continuera de mettre à jour les données contenues dans la base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines et d'évaluer leur qualité.

13. Si le programme de mesures de confiance du HCR reprend, la Mission facilitera les visites familiales, en mettant à disposition des membres de la police des Nations Unies et du personnel médical militaire chargés d'encadrer ces visites.

14. L'environnement opérationnel de la MINURSO continue d'être caractérisé par l'absence de conflit armé, un terrain vaste, peu peuplé et inhospitalier et la présence de mines et autres restes explosifs de guerre. L'insécurité reste une préoccupation pour la Mission et les parties au conflit. Bien qu'aucune menace directe n'ait été adressée à la MINURSO par des groupes terroristes depuis la mi-2017, le risque d'attaques ou d'enlèvements visant le personnel international civil ou militaire de la Mission est toujours considéré comme sérieux. Le risque d'attaques terroristes visant les sites de la mission à l'est du mur de sable était considéré comme élevé, mais les mesures d'atténuation et de prévention qui ont été prises, en particulier l'installation d'abris sécurisés (conteneurs) en juin 2019, ont ramené ce risque à un niveau moyen. Cela a permis à la Mission de mieux exécuter son mandat, même s'il subsistait des contraintes, notamment la durée des patrouilles et l'heure de la journée à laquelle elles pouvaient être effectuées, ainsi que des vulnérabilités au niveau de la chaîne d'approvisionnement de la composante militaire. La montée des tensions à Guerguerat pourrait continuer de représenter à la fois un défi pour les opérations et la sécurité de la Mission et une menace potentielle pour la stabilité du territoire.

15. La composante Appui de la MINURSO fournira un appui efficace et efficient à la composante militaire dans l'accomplissement de ses principales activités prescrites, ainsi qu'à la petite composante opérationnelle. Dans ce contexte, on suppose que les parties continueront de fournir des contributions volontaires à la Mission dans certains sites sous forme d'installations et de services.

16. La composante militaire de la MINURSO comprend 218 observateurs militaires, 12 membres de la police des Nations Unies, 7 officiers d'état-major et une unité médicale composée de 20 membres des contingents et a des capacités de soutien logistique autonome minimales, qui se limitent à des services médicaux et à des fournitures diverses. Elle est ainsi entièrement tributaire des services de logistique et des services essentiels fournis par la composante Appui, qui détermine quel est le niveau de ressources nécessaires pour appuyer les opérations. De même, en raison de la dispersion géographique des bases d'opérations isolées, il est difficile pour la Mission d'obtenir des gains d'efficacité en réalisant des économies d'échelle ou de gamme.

17. En ce qui concerne les biens, les services et le personnel, le soutien logistique de base est centralisé et fourni depuis le quartier général de la Mission et la base de soutien logistique de Laayoune. De plus, à titre de mesure stratégique et opérationnelle, deux bases d'opérations, à Smara et à Auserd, font office de centres avancés de soutien logistique, où des biens et fournitures essentiels, tels que l'eau en bouteille et les matériaux de construction, sont entreposés avant d'être distribués à d'autres bases d'opérations. Les services sanitaires de base, l'entretien des véhicules et le transit des avions sont également assurés dans ces deux bases. Les trois hélicoptères de la Mission sont basés dans les centres de Smara et d'Auserd et à Oum Dreyga.

18. La plupart des installations et infrastructures de la Mission étant utilisées depuis des années, celles-ci doivent être constamment remises en état pour que des conditions de vie et de travail adéquates puissent être assurées. Cela est particulièrement vrai pour les bases d'opérations de la Mission, qui, pour la plupart, sont situées dans des zones dépourvues d'infrastructures locales et dans lesquelles prévalent des conditions climatiques extrêmes. La MINURSO continuera de mettre en œuvre des projets visant à améliorer les conditions de vie et les installations de sécurité dans tous ses sites, projets qui portent sur le renforcement du périmètre de sécurité à Laayoune et dans les sites de Mijek, de Mehaires et d'Auserd, et d'exécuter, dans les bases d'opérations, des projets qui consistent notamment à poursuivre la construction de blocs sanitaires en dur dans les bases d'opérations de Tifariti et de Bir Lahlou, à remplacer de vieux gymnases préfabriqués dans les bases d'opérations d'Auserd et d'Oum Dreyga, à construire des espaces de loisirs et des espaces verts dans les bases d'opérations de Mahbas et de Tifariti et à construire des allées en béton. L'accent continuera d'être mis sur l'amélioration des toilettes et des blocs sanitaires destinés aux membres féminins du personnel afin de faciliter leur déploiement.

19. Au cours de l'exercice, la MINURSO exploitera et entretiendra 327 véhicules appartenant à l'ONU, dont 134 véhicules légers. Elle propose d'acheter 10 véhicules légers pour remplacer les véhicules des bases d'opérations qui ont dépassé leur durée de vie utile. La Mission opère dans des conditions difficiles et extrêmes, ce qui entraîne une usure supérieure à la moyenne des véhicules déployés dans les bases d'opérations.

20. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, la MINURSO a reconfiguré ses structures d'appui, comme il avait été proposé dans le budget de l'exercice 2019/20, en établissant trois piliers : gestion des opérations et des ressources, gestion de la prestation de services et gestion de la chaîne d'approvisionnement.

21. La Mission propose de réduire le coefficient délais de déploiement des observateurs militaires (10 % pour l'exercice 2020/21, contre 15 % pour l'exercice 2019/20), comme suite aux conclusions de l'étude des capacités militaires réalisée en 2019 et sur la base des données d'expérience acquises au cours de l'exercice 2019/20, qui ont montré que, compte tenu de la multiplicité des tâches qui devaient être accomplies pour maintenir les bases d'opérations en service, un taux de vacance de postes de 15 % ne lui permettait pas d'avoir un nombre suffisant d'observateurs dans chaque base d'opérations.

22. La Mission continuera d'exploiter deux avions et trois hélicoptères. En novembre 2019, elle a reconfiguré sa flotte d'avions en remplaçant l'un des deux avions de transport moyen par un avion utilitaire léger. Elle a en conséquence réduit les coûts de location et le coût des heures de vol et réalisé des gains d'efficacité sous la forme d'une moindre consommation de carburant, la diminution des émissions ainsi obtenue entraînant une réduction de son empreinte écologique.

23. La MINURSO prévoit d'utiliser le système de gestion à distance des infrastructures de terrain pour améliorer la prestation de services dans les zones reculées. Le système l'aidera à renforcer son action et à obtenir de meilleurs résultats grâce au suivi continu et à l'organisation des données opérationnelles envoyées par les infrastructures et le matériel. Il donnera accès en temps réel à des données actualisées, ce qui permettra de réagir rapidement et de suivre de près les paramètres cruciaux. Il sera ainsi possible de disposer d'informations de meilleure qualité, de remédier rapidement aux défaillances – et partant, d'optimiser le fonctionnement du matériel –, de renforcer l'assurance de la qualité, d'optimiser la consommation d'énergie et d'améliorer la performance environnementale. Les projets

environnementaux seront liés aux produits du cadre de budgétisation axée sur les résultats de la Mission et du tableau de bord environnemental.

24. La Mission continue de s'efforcer de mieux respecter les normes en matière de sécurité incendie et de sécurité et santé au travail et notamment de sensibiliser davantage le personnel, en remplaçant les panneaux de sécurité vieux ou presque illisibles, en installant de nouveaux panneaux concernant la sécurité incendie ainsi que la sécurité et la santé au travail et en continuant à diffuser des messages sur les questions liées à la sécurité et à la santé au travail destinés à l'ensemble du personnel. Dans le but d'améliorer les services d'intervention et de sauvetage d'urgence en cas d'accident dans les aérodromes, elle propose d'acheter un extincteur à ultra-haute pression pour renforcer la sécurité aérienne en atténuant partiellement le risque d'accident et d'incendie.

25. La MINURSO continuera de maintenir des observateurs militaires à Guerguerat, et des agents en tenue y seront déployés à tour de rôle afin d'assurer une présence permanente. Pour renforcer le soutien logistique fourni à sa base de Dakhmar, elle y louera des locaux à usage de bureaux et un atelier de réparation des véhicules.

26. La Mission continuera de s'efforcer d'exécuter son plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission. Au cours de l'exercice 2020/21, elle prévoit de réduire ses émissions de dioxyde de carbone de 10 %, en installant un second système d'énergie hybride solaire-diesel à la base d'opérations d'Agüenit. Elle prévoit également de réduire la poussière et la formation de dunes de sable en plantant des arbres qui seraient irrigués avec de l'eau recyclée. Elle prévoit en outre de réduire la contamination des sols, en construisant des réservoirs de confinement des fuites de carburant pour les groupes électrogènes et les installations de stockage de carburant dans les bases d'opérations militaires de Mijek, de Mehaires et d'Auserd.

C. Coopération au niveau régional

27. La Mission collabore étroitement avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), le Centre de services mondial et d'autres missions présentes dans la région afin d'étudier les possibilités de coopération qui pourraient permettre d'accroître l'efficacité, par exemple en matière de ressources humaines et de transactions financières, en application de l'accord de prestation de services signé avec le Centre de services régional. De plus, elle reçoit, selon que de besoin, un appui du Centre de services mondial en ce qui concerne les questions liées à la chaîne d'approvisionnement, à la prestation de services et aux technologies dans les missions. Elle continuera de solliciter l'appui d'autres missions présentes dans la région, du Siège de l'ONU et du Centre de services mondial pour assurer la formation interne.

D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

28. La Mission fournit, moyennant remboursement, un soutien logistique au programme de mesures de confiance du HCR qui consiste à organiser des visites familiales entre la zone à l'ouest du mur de sable et les camps de réfugiés de Tindouf. Il est prévu qu'elle continue d'appuyer le HCR après la reprise du programme. Par ailleurs, le Représentant spécial du Secrétaire général est officiellement responsable de la sécurité au Sahara occidental et dans la région de Tindouf. En tant que centre de coordination pour les questions de sécurité, le Bureau de liaison de la Mission à Tindouf continuera d'organiser des séances d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Programme alimentaire mondial, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Comité international de la Croix-Rouge et de la direction générale de la

protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. La Mission continuera également de collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes opérant dans la zone relevant de son mandat, à savoir l'Union africaine, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

29. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Direction exécutive et administration

30. Le Représentant spécial du Secrétaire général et ses collaborateurs immédiats assureront la direction exécutive et l'administration de la mission. L'effectif proposé est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan national ^a		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général									
Postes approuvés 2019/20	1	1	2	2	1	7	2	–	9
Postes proposés 2020/21	1	1	2	2	1	7	2	–	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de liaison de Tindouf									
Postes approuvés 2019/20	–	1	–	1	3	5	6	–	11
Postes proposés 2020/21	–	1	–	1	3	5	6	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe déontologie et discipline									
Postes approuvés 2019/20	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Postes proposés 2020/21	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total									
Postes approuvés 2019/20	1	2	3	3	4	13	9	–	22
Postes proposés 2020/21	1	2	3	3	4	13	9	–	22
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Composante 1 : composante civile opérationnelle

31. Pendant l'exercice budgétaire, la Mission continuera de suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité sur le territoire et dans la région et d'en rendre compte, d'assurer son rôle en matière de prévention des conflits en

intervenant auprès des parties en cas de violations et d'allégations de violations, ainsi que de fournir conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général qui s'efforce d'amener les parties à un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental. La Mission maintiendra son appui au programme de mesures de confiance dirigé par le HCR, s'il redémarre. Elle s'emploiera à réduire la menace constituée par les restes explosifs de guerre et les mines terrestres, à assurer la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies et à prêter assistance au bureau de l'Union africaine, s'il rouvre.

32. La MINURSO prévoit de maintenir les moyens et les objectifs de productivité de l'exercice 2019/20 en ce qui concerne les levés de champs de mines terrestres et restes explosifs de guerre et le déminage des zones d'importance pour son mandat et la mobilité de son personnel. Étant donné l'étendue des zones minées recensées lors des levés précédents, la priorité durant l'exercice 2020/21 sera donnée au déminage de ces zones par les équipes de déminage manuel. Les levés dans de nouvelles zones se poursuivront.

Réalisation escomptée	Indicateur de succès
1.1 Progrès vers un accord politique concernant le statut définitif du Sahara occidental	1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de ses activités ainsi que de l'évolution de la situation dans la zone de responsabilité de la Mission ou à son sujet (2018/19 : 2 ; 2019/20 : 2 ; 2020/21 : 2)

Produits

- Analyses et avis politiques à l'intention de l'Envoyé personnel du Secrétaire général et soutien logistique lors de ses visites dans la région
- 1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité
- 2 exposés du Représentant spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur le Sahara occidental
- Séances mensuelles du groupe de travail visant à guider le règlement des allégations et des violations et à prévenir les différends
- 2 réunions, le cas échéant, avec les parties au conflit pour prévenir l'escalade de celui-ci en donnant suite aux allégations, aux violations ou à tout autre évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone d'opération de la Mission
- Réunions mensuelles et hebdomadaires de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission, réunions mensuelles de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, 3 réunions avec le Groupe des Amis et 3 réunions avec les États Membres à Rabat destinées à examiner la situation sur le terrain et l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité sur le territoire
- 320 revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental
- Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants et représentantes d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande

Réalisation escomptée	Indicateur de succès
1.2 Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée concernera les progrès réalisés dans le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés	1.2.1 Reprise des visites familiales pour les réfugiés (allers simples) (2018/19 : programme pouvant rester suspendu ; 2019/20 : programme pouvant rester suspendu ; 2020/21 : programme reste suspendu, mais le HCR continue de chercher des solutions)

Produits

- Observation et facilitation de 20 visites familiales de 2 100 personnes entre Tindouf et le territoire dans le cadre du programme de visites familiales du HCR avec accompagnement par des membres de la police des Nations Unies affectés à la Mission ; aide à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et visites à leur chevet à l'hôpital
- Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, de Dakhla et de Tindouf et à bord de vols du HCR en vue d'appuyer 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire
- Réunions et séances d'information bimensuelles avec le HCR visant à examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris

*Réalisation escomptée**Indicateur de succès*

1.3 Réduction de la menace que posent les mines et les restes explosifs de guerre

1.3.1 Augmentation en mètres carrés des zones nettoyées en surface et en profondeur de toute présence constatée de mines et de restes explosifs de guerre, afin de faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et de permettre au personnel de l'ONU de circuler en sécurité (2018/19 : 2,4 millions de m2 en surface et en profondeur ; 2019/20 : 3 millions de m2 en surface et en profondeur ; 2020/21 : 3 millions de m2 en surface et en profondeur)

Produits

- Remise à disposition de 3 millions de m² de champs de mines et de zones suspectées dangereuses ou de zones où des bombes à sous-munitions avaient été larguées, au moyen d'enquêtes techniques et non techniques et du déminage manuel
- Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de danger, de problème ou d'accident à l'est du mur de sable
- Réunions de coordination mensuelles avec les acteurs de la lutte antimines, à l'est du mur de sable, y compris à Rabouni (Algérie)
- Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de lutte antimines afin que la Mission dispose des informations les plus récentes sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre
- Organisation, à Laayoune et dans les bases d'opérations, de 20 séances de sensibilisation et d'information portant sur les restes explosifs de guerre et de séances de remise à niveau à l'intention des membres du personnel civil ou militaire nouvellement affectés à la MINURSO
- Vérification des itinéraires de patrouille et de soutien logistique, sur demande des composantes militaire et civile, afin de veiller à ce que les déplacements à l'est du mur de sable s'effectuent à l'abri des dangers posés par les mines et les restes explosifs de guerre

Facteurs externes

Des conditions météorologiques défavorables et une évolution de la situation politique ou des conditions de sécurité peuvent nuire au déroulement du programme de déminage et provoquer une suspension temporaire des activités.

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1 (composante civile opérationnelle)

Catégorie	Total								
I. Police des Nations Unies									
Postes approuvés 2019/20									12
Postes proposés 2020/21									12
Variation nette									–
II. Personnel fourni par des gouvernements									
Postes approuvés 2019/20									10
Postes proposés 2020/21									10
Variation nette									–
	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
III. Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Section des affaires politiques									
Postes approuvés 2019/20	–	–	2	1	1	4	–	–	4
Postes proposés 2020/21	–	–	2	1	1	4	–	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel, personnel civil									
Postes approuvés 2019/20	–	–	2	1	1	4	–	–	4
Postes proposés 2020/21	–	–	2	1	1	4	–	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (I à III)									
Postes approuvés 2019/20									26
Postes proposés 2020/21									26
Variation nette									–

Composante 2 : composante militaire

33. La composante militaire de la Mission continuera de veiller à ce que les parties respectent l'accord de cessez-le-feu et d'aider la composante civile à diminuer les risques inhérents à la présence de mines et de restes explosifs de guerre de part et d'autre du mur de sable. Pendant l'exercice 2020/21, la priorité sera donnée aux inspections des postes de commandement des unités des forces armées, aux patrouilles terrestres et aériennes de surveillance du respect de l'accord de cessez-le-feu, au suivi des opérations de destruction des mines et des restes explosifs de guerre à l'ouest du mur de sable et au marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateur de succès</i>
2.1 Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties	2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2018/19 : 0 ; 2019/20 : 0 ; 2020/21 : 0)

Produits

- Enquêtes sur toutes les violations soupçonnées ou alléguées de l'accord de cessez-le-feu commises par les parties et réunions mensuelles du groupe de travail sur les violations du cessez-le feu
- Surveillance fiable, au sol et dans les airs, de l'ensemble du territoire, et particulièrement des zones prioritaires
- 748 872 kilomètres de patrouille terrestre à partir de 9 bases d'opérations en vue de surveiller le territoire (moyenne de 6 934 kilomètres par mois pour chacune des 9 bases d'opérations pendant 12 mois) et d'inspecter les unités et sous-unités des postes de commandement des forces militaires de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO
- 204 visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (17 visites par mois pendant 12 mois)
- 12 visites auprès du Commandement de la Zone sud du Maroc (3 observateurs militaires des Nations Unies par visite, à raison de 1 visite par trimestre pendant 4 trimestres)
- 2 016 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue d'inspecter les unités et sous-unités des postes de commandement des forces militaires de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO (56 heures de vol en moyenne par hélicoptère et par mois, à raison de 3 hélicoptères pendant 12 mois)

Facteurs externes

Les parties sont disposées à s'abstenir de toute activité hostile et à permettre et à maintenir la liberté de circulation des observateurs militaires. L'évolution de la situation politique ou des conditions de sécurité peut provoquer une suspension temporaire des activités. Accompagnement des patrouilles terrestres par une escorte armée à l'est du mur de sable, et maintien des restrictions concernant les patrouilles nocturnes.

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 (composante militaire)

<i>Catégorie</i>	<i>Total</i>
<i>I. Observateurs militaires</i>	
Effectif approuvé 2019/20	218
Effectif proposé 2020/21	218
Variation nette	–
<i>II. Contingents</i>	
Effectif approuvé 2019/20	27
Effectif proposé 2020/21	27
Variation nette	–

III. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Bureau du commandant de la force									
Postes approuvés 2019/20	–	1	–	–	1	2	1	–	3
Postes proposés 2020/21	–	1	–	–	1	2	1	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel, personnel civil									
Postes approuvés 2019/20	–	1	–	–	1	2	1	–	3
Postes proposés 2020/21	–	1	–	–	1	2	1	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (I à III)									
Effectif approuvé 2019/20									248
Effectif proposé 2020/21									248
Variation nette									–

Composante 3 : appui

34. La composante Appui est chargée d'assurer des services rapides, efficaces, efficients et responsables afin d'aider la Mission à s'acquitter de son mandat, en exécutant les produits prévus, en améliorant les services et en réalisant des gains d'efficience. Cet appui sera fourni à 257 membres du personnel militaire et de police, 263 membres du personnel civil et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements. La gamme des services proposés comprendra toutes les formes d'appui administratif, logistique ou technique : application des recommandations d'audit ; aviation ; budget, finances et communication de l'information ; ressources humaines ; installations, infrastructures et génie ; gestion du carburant ; technologies géospatiales, informatique et télécommunications ; gestion de la chaîne d'approvisionnement ; services relatifs au personnel en tenue ; gestion des véhicules et transports terrestres ; questions transversales telles que l'égalité des genres et la sensibilisation au VIH/sida.

35. Afin de faciliter la comparaison et de renforcer l'application du principe de responsabilité pour ce qui concerne la prestation de ces services, le cadre de budgétisation axée sur les résultats de la composante a été modifié pour l'exercice 2020/21.

Réalisation escomptée	Indicateurs de succès
3.1 Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces, efficients et responsables	3.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2018/19 : 88 % ; 2019/20 : ≥90 % ; 2020/21 : ≥90 %) 3.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2018/19 : 7,3 % ; 2019/20 : 7 % ; 2020/21 : 7 %)

3.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2018/19 : 22,5 % ; 2019/20 : ≥ 24 % ; 2020/21 : ≥ 25 %)

3.1.4 Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement sur une liste de réserve pour les postes soumis à recrutement international (2018/19 : 41 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2019/20 : ≤ 101 jours civils ; 2020/21 : ≤ 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et le Service mobile)

3.1.5 Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, pour tous les postes soumis à recrutement international (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : ≤ 156 jours civils ; 2020/21 : ≤ 156 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et le Service mobile)

3.1.6 Note globale sur le tableau de bord environnemental de l'Administration (2018/19 : 51 ; 2019/20 : 100 ; 2020/21 : 100)

3.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2018/19 : 62 % ; 2019/20 : ≥ 85 % ; 2020/21 : ≥ 85 %)

3.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2018/19 : 40 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)

3.1.9 Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2018/19 : 1 741 ; 2019/20 : $\geq 1 800$; 2020/21 : $\geq 1 800$)

3.1.10 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2018/19 : 13,8 % ; 2019/20 : ≤ 20 % ; 2020/21 : ≤ 20 %)

3.1.11 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)

3.1.12 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2018/19 : 96 % ; 2019/20 : ≥ 98 % ; 2020/21 : ≥ 98 %)

*Produits***Amélioration des services**

- Exécution du plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration
- Renforcement, par la formation, de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement déjà mis en œuvre

Audit, contrôle des risques et conformité

- Application des recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne devant être mises en œuvre d'ici à la fin de l'année (31 décembre) et de toute autre recommandation non encore appliquée formulée par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptée par la direction

Services de transports aériens

- Exploitation et entretien de 5 appareils (2 avions et 3 hélicoptères)
- Réalisation d'un total de 4 230 heures de vol prévues pour l'ensemble des services, y compris le transport de passagers, le fret, les patrouilles et les missions d'observation, les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires
- Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils, ainsi que pour 10 aérodromes et sites de poser

Budget, finances et communication de l'information

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 57,6 millions de dollars
- Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Services relatifs au personnel civil

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 273 civils (82 agents recrutés sur le plan international, 163 recrutés sur le plan national et 18 Volontaires des Nations Unies) et de 10 membres du personnel fourni par des gouvernements, notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance
- Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 460 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 51 membres du personnel civil)
- Appui au traitement de 1 936 demandes de voyage dans la zone de la Mission et de 52 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation ainsi que de 51 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

- Services d'entretien et de réparation pour 10 sites militaires et 5 locaux utilisés par la Mission, soit 15 sites
- Exécution de 6 projets de construction, de rénovation et d'aménagement (amélioration des conditions de vie sur les 9 bases d'opérations militaires (phase II) ; renforcement des installations de sécurité sur la base logistique de Laayoune ; renforcement des installations de sécurité sur les 9 bases d'opérations militaires ; construction de réservoirs pour le confinement des fuites et des déversements de carburant dans les bases d'opérations de Mijek, de Mehaires et d'Auserd ; rénovation de l'héliport de la base d'opérations de Tifariti ; installation d'un système d'énergie hybride solaire-diesel à la base d'opérations d'Agüenit)
- Exploitation et entretien de 66 groupes électrogènes appartenant à l'ONU

- Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (3 puits artésiens, 7 puits peu profonds et 10 stations d'épuration et de traitement des eaux) dans 10 sites [3 puits artésiens dans les bases d'opérations de Bir Lahlou, de Tifariti et de Mehaires, 7 puits peu profonds dans les bases d'opérations de Bir Lahlou (1), de Tifariti (1), de Mehaires (1), d'Agüenit (2) et de Mijek (2) et 10 stations d'épuration et de traitement des eaux au quartier général de la Mission à Laayoune et dans les bases d'opérations de Smara, de Mahbas, de Mehaires, de Tifariti, de Bir Lahlou, d'Oum Dreyga, d'Auserd, de Mijek et d'Agüenit]
- Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 11 sites [Laayoune, 9 bases d'opérations militaires et le Bureau de liaison de Tindouf (Algérie)]
- Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie dans 11 sites [services de nettoyage et d'entretien des périmètres à Laayoune, dans les 9 bases d'opérations militaires et au Bureau de liaison de Tindouf (Algérie)] ainsi que de services de blanchisserie à Laayoune

Gestion du carburant

- Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 4,1 millions de litres de carburant (2,9 millions de litres de carburant Jet A-1 pour les opérations aériennes, 0,5 million de litres de diesel pour les transports terrestres et 0,7 million de litres de diesel pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de 0,018 million de litres de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis sur 18 sites

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

- Fourniture de 600 radios portatives à très haute fréquence, de 220 radios mobiles à très haute fréquence pour les véhicules, de 60 radios fixes à très haute fréquence, de 150 radios mobiles à haute fréquence et de 35 radios à haute fréquence, et fourniture de services d'appui connexes
- Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, dont 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 éléments de matériel de visioconférence, 6 liaisons radio numériques à bande étroite, 45 téléphones satellites, et gestion de 120 forfaits pour téléphone mobile
- Fourniture de 529 ordinateurs (245 ordinateurs de bureau et 244 ordinateurs portables pour les utilisateurs finaux et 40 ordinateurs devant servir à assurer la connectivité et les services communs) et de 93 imprimantes (82 imprimantes pour les utilisateurs finaux et 11 imprimantes pour la connectivité commune), pour un effectif moyen de 489 utilisateurs civils et en tenue
- Services d'appui et de maintenance pour 13 réseaux locaux et 13 réseaux longue distance dans 13 sites
- Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 2 300 cartes

Services médicaux

- Apport d'un appui à 1 installation médicale appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I+ à Laayoune) ; 5 groupes médicaux de l'avant et 4 équipes médicales de l'avant chargés de gérer les urgences, dans 10 sites, pour l'ensemble du personnel de la Mission, le personnel d'autres organismes des Nations Unies et la population civile locale
- Gestion des dispositifs d'évacuation sanitaire secondaire vers 2 installations médicales de niveau IV situées dans 2 sites en dehors de la zone de la Mission [Casablanca (Maroc) et Las Palmas (Espagne)]

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 8,2 millions de dollars
- Réception, gestion et distribution ultérieure d'un maximum de 1 200 000 kg de marchandises dans la zone de la Mission

- Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 37,6 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers (218 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 12 membres de la police des Nations Unies)
- Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 1 unité militaire
- Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents, 196 observateurs militaires et 1 membre de la police des Nations Unies
- Appui au traitement des indemnités et prestations pour un effectif moyen de 196 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 1 membre de la police des Nations Unies
- Appui au traitement de 236 demandes de voyage dans la zone de la Mission et de 4 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation ainsi que de 1 demande de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins de formation

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

- Exploitation et entretien de 327 véhicules appartenant à l'ONU (134 véhicules légers, 66 véhicules à usage spécial, 8 ambulances et 119 autres véhicules, remorques et accessoires spécialisés) et 6 ateliers militaires et de réparation, et prestation de services de transport et de navette

Facteurs externes

Les parties au conflit continuent de permettre au personnel de la Mission de circuler librement. Les fournisseurs livrent les biens et services prévus aux contrats.

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 (Appui)

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Section de la sécurité									
Postes approuvés 2019/20	–	–	1	1	7	9	39	–	48
Postes proposés 2020/21	–	–	1	1	7	9	39	–	48
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Division de l'appui à la Mission									
Bureau de la Chef de l'appui à la Mission									
Postes approuvés 2019/20	–	1	–	2	2	5	3	1	9
Postes proposés 2020/21	–	1	–	2	2	5	3	1	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources									
Postes approuvés 2019/20	–	–	3	5	13	21	23	4	48
Postes proposés 2020/21	–	–	4	5	12	21	23	4	48
Variation nette	–	–	1	–	(1)	–	–	–	–
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services									
Postes approuvés 2019/20	–	–	3	1	17	21	55	12	88
Postes proposés 2020/21	–	–	3	1	17	21	55	12	88
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d’approvisionnement									
Postes approuvés 2019/20	–	–	2	1	4	7	33	1	41
Postes proposés 2020/21	–	–	2	1	4	7	33	1	41
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel, Division de l’appui à la Mission									
Postes approuvés 2019/20	–	1	8	9	36	54	114	18	186
Postes proposés 2020/21	–	1	9	9	35	54	114	18	186
Variation nette	–	–	1	–	(1)	–	–	–	–
Total, personnel civil									
Postes approuvés 2019/20	–	1	9	10	43	63	153	18	234
Postes proposés 2020/21	–	1	10	10	42	63	153	18	234
Variation nette	–	–	1	–	(1)	–	–	–	–

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Section des technologies

Personnel recruté sur le plan international : aucune variation nette (reclassement à P-4 de 1 poste d'agent(e) du Service mobile)

36. La Section des technologies a assumé de nouvelles fonctions transversales et tactiques dans le cadre desquelles elle garantit la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des services sur le terrain, ainsi que la sécurité de l'information et la résilience des réseaux ; ces fonctions couvrent la mise en place et le pilotage de solutions novatrices et l'apport de conseils en la matière. Le nouveau modèle de prestation de services entraîne le reclassement à P-4 du poste de Chef de l'informatique et des communications, qui deviendrait le poste du (de la) Chef des technologies ; le (la) titulaire de ce poste jouerait en effet un rôle stratégique lié aux nouvelles fonctions confiées à la Section, à savoir assurer : a) la mise en place de processus complexes de gestion du changement ; b) l'application des normes de

sécurité informatique ; c) la gestion de la relation client, en vue de mieux connaître et d'orienter la demande opérationnelle relative à la gestion des biens et des capacités de la Section des technologies ; d) la mise en œuvre des projets d'innovation pilotés par le Centre de services mondial dans le cadre du Plan relatif aux technologies dans les missions ; e) l'utilisation des outils d'informatique décisionnelle et d'analytique dans la Mission.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses 2018/19 (1)	Montant alloué 2019/20 (2)	Dépenses prévues 2020/21 (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4) ÷ (2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	6 627,0	6 212,9	6 521,0	308,1	5,0
Contingents	952,0	1 045,7	1 090,7	45,0	4,3
Police des Nations Unies	21,5	52,8	52,8	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	7 600,5	7 311,4	7 664,5	353,1	4,8
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	14 376,8	14 418,0	14 315,2	(102,8)	(0,7)
Personnel recruté sur le plan national	5 807,8	5 853,2	6 003,7	150,5	2,6
Volontaires des Nations Unies	536,0	530,1	598,5	68,4	12,9
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	59,9	59,9	64,0	4,1	6,8
Personnel fourni par des gouvernements	—	30,3	30,3	—	—
Total partiel	20 780,5	20 891,5	21 011,7	120,2	0,6
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants et services de consultants	2,3	34,2	26,5	(7,7)	(22,5)
Voyages officiels	614,1	538,3	680,7	142,4	26,5
Installations et infrastructures	3 582,5	4 612,8	4 551,0	(61,8)	(1,3)
Transports terrestres	1 356,5	1 561,2	2 061,9	500,7	32,1
Opérations aériennes	11 641,2	13 327,4	13 361,4	34,0	0,3
Opérations maritimes ou fluviales	31,3	—	59,6	59,6	—
Communications et informatique	2 056,5	2 682,4	2 760,0	77,6	2,9
Santé	44,2	153,8	154,7	0,9	0,6
Matériel spécial	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	4 605,5	5 234,4	5 261,3	26,9	0,5
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	23 934,1	28 144,5	28 917,1	772,6	2,7
Montant brut	52 315,1	56 347,4	57 593,3	1 245,9	2,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 436,5	2 383,6	2 527,6	144,0	6,0
Montant net	49 878,6	53 963,8	55 065,7	1 101,9	2,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	365,4	519,0	519,0	—	—
Total	52 680,5	56 866,4	58 112,3	1 245,9	2,2

^a Sont compris dans les prévisions de dépenses pour 2020/21 un montant de 235 000 dollars provenant du Gouvernement marocain et un montant de 284 000 dollars provenant du Gouvernement algérien.

B. Contributions non budgétisées

37. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission	3 808,8
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	3 808,8

C. Gains d'efficience

38. Il est tenu compte, dans les prévisions de dépenses pour l'exercice 2020/21, des mesures d'efficience suivantes :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Mesure</i>	<i>Montant</i>
Installations et infrastructures	Passage d'un système d'énergie diesel à un système d'énergie hybride solaire-diesel à la base d'opérations militaires d'Agüenit	25,0
Total		25,0

39. Au cours de l'exercice 2020/21, la Mission poursuivra l'installation d'un deuxième système d'énergie hybride solaire-diesel dans la base d'opérations militaires d'Agüenit, conformément au plan d'action pour l'environnement de la Mission et aux recommandations de l'équipe d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques. Ce projet permettra de réduire l'utilisation de groupes électrogènes pendant la journée. Une fois qu'il aura été intégralement mis en place, en février 2020, le système devrait générer des gains d'efficience d'environ 75 000 dollars par an et faire chuter les besoins en combustible de la base d'opérations militaires d'Agüenit d'environ 95 %.

D. Taux de vacance

40. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2020/21 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2018/19</i>	<i>Taux budgétisé 2019/20</i>	<i>Projection 2020/21</i>
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	7,8	15,0	10,0
Contingents	3,7	1,0	1,0
Police des Nations Unies	91,7	90,0	90,0

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2018/19</i>	<i>Taux budgétisé 2019/20</i>	<i>Projection 2020/21</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	7,3	7,0	7,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	0,0	0,0	0,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	1,9	2,0	2,0
Volontaires des Nations Unies	22,2	20,0	20,0
Personnel fourni par des gouvernements	100,0	90,0	90,0

41. Les taux proposés sont fondés sur les tendances observées par le passé et tiennent compte des circonstances propres à la Mission en ce qui concerne le déploiement du personnel en tenue et le recrutement du personnel civil. Concrètement, les taux pour l'exercice 2020/21 ont été déterminés à partir notamment des taux de vacance actuels, du taux de déploiement ou de recrutement applicable pendant l'exercice en cours et de l'évolution de la situation prévue par la MINURSO pour l'exercice considéré. De plus, comme suite aux conclusions de l'étude des capacités militaires réalisée en 2019, la Mission propose de ramener de 15 % à 10 % le coefficient délais de déploiement des observateurs militaires, afin que chacune de ses bases d'opérations dispose d'observateurs en nombre suffisant pour accomplir la multiplicité des tâches nécessaires à son fonctionnement.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

42. Les ressources nécessaires pour l'exercice 2020/21, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 250 600 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>		
	<i>Contingents</i>	<i>Unités de police constituées</i>	<i>Total</i>
Matériel majeur	178,6	—	178,6
Soutien logistique autonome	72,0	—	72,0
Total	250,6	—	250,6

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,0	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} octobre 2016
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} octobre 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,9	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} octobre 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	4,0	10 novembre 2010	10 novembre 2010

F. Formation

43. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2020/21 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	26,5
Voyages officiels	
Voyages au titre de la formation	154,9
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	54,1
Total	235,5

44. Le nombre de participants prévu pour l'exercice 2020/21, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2018/19</i>	<i>Nombre prévu 2019/20</i>	<i>Nombre proposé 2020/21</i>	<i>Nombre effectif 2018/19</i>	<i>Nombre prévu 2019/20</i>	<i>Nombre proposé 2020/21</i>	<i>Nombre effectif 2018/19</i>	<i>Nombre prévu 2019/20</i>	<i>Nombre proposé 2020/21</i>
Formation interne	81	197	198	49	245	262	2 790	203	221
Formation externe ^a	28	35	30	14	18	21	2	—	1
Total	109	232	228	63	263	283	2 792	203	222

^a Comprend les cours assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la Mission.

45. Le programme de formation pour l'exercice 2020/21 vise à renforcer les compétences du personnel civil en matière de gestion, d'administration et de développement organisationnel grâce à 82 activités de formation organisées au bénéfice de 511 participants. Il s'agit principalement d'étoffer le savoir-faire fonctionnel et technique du personnel de la Mission dans les domaines de l'administration, des opérations aériennes, de l'informatique, du génie, des transports terrestres, des finances et du budget, des ressources humaines, des achats, de la sécurité, de la chaîne d'approvisionnement et de la gestion du matériel. Par ailleurs, la Mission organisera une formation annuelle sur la sécurité et la sûreté en mission et la sécurité incendie à l'intention des militaires et du personnel de police.

46. Pour renforcer les capacités de son personnel, la MINURSO met l'accent sur la formation interne, dont un plus grand nombre de personnes peut bénéficier. Certains des cours dispensés dans ce cadre exigent de faire venir des experts, ce qui a un coût supplémentaire. La Mission compte faire en sorte que son personnel suive 100 % des formations obligatoires et des autres formations nécessaires au renforcement des capacités dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services comme suite à la mise en place de la nouvelle structure d'appui.

G. Services de détection des mines et de déminage

47. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2020/21 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	3 265,2

48. La MINURSO prévoit de nettoyer en profondeur 3 millions de mètres carrés de terrain pour en retirer les mines et les restes explosifs de guerre : elle procédera à des enquêtes techniques et à des opérations de déminage manuel et mécanique afin que ses observateurs militaires puissent se rendre dans des zones auxquelles l'accès était auparavant restreint pour aider à surveiller le cessez-le-feu et permettre à la population locale d'y passer en toute sécurité.

49. En outre, les équipes du Service de lutte antimines continueront de se concerter avec les parties au conflit au sujet des initiatives de lutte antimines, d'assurer l'inspection des routes et la formation et la sensibilisation du personnel de la Mission aux mesures de sécurité relatives aux mines terrestres et de renforcer les capacités des services locaux de lutte antimines, notamment du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines, dans le cadre de réunions de coordination hebdomadaires.

III. Analyse des variations¹

50. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	308,1	5,0 %

• Gestion : modification des taux de vacance

51. L'augmentation des ressources demandées tient essentiellement à l'application d'un taux de vacance moyen inférieur à celui utilisé précédemment pour calculer le coût des postes d'observateurs militaires (10,0 % contre 15,0 % pour l'exercice 2019/20).

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(102,8)	(0,7 %)

• Gestion : modification des taux

52. La baisse des ressources demandées s'explique par la diminution du rapport entre les dépenses communes de personnel et les traitements, compte tenu de l'évolution des dépenses au cours de l'exercice 2019/20 pour toutes les catégories de personnel recruté sur le plan international. Elle est en partie contrebalancée par

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

l'augmentation des dépenses prévues au titre des traitements et des contributions du personnel en raison de la révision du barème des traitements de base minima pour toutes les catégories de personnel recruté sur le plan international.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	150,5	2,6 %

• **Gestion : modification des coûts salariaux**

53. L'augmentation des ressources demandées tient essentiellement à l'application, pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national appartenant aux équipes de Laayoune et de Tindouf, de niveaux moyens (classe et échelon) supérieurs à ceux utilisés précédemment, le but étant de rendre compte de la composition la plus récente des effectifs (G5/5 et G5/4, respectivement, contre G5/4 et G4/8, respectivement, pour l'exercice 2019/20).

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	68,4	12,9 %

• **Paramètres budgétaires : modification des taux**

54. L'augmentation des ressources demandées tient essentiellement : a) à l'augmentation, à compter du 1^{er} janvier 2019, du taux d'appui aux programmes, qui est passé de 8 % à 13 % ; b) à l'augmentation de l'indemnité de réinstallation.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4,1	6,8 %

• **Paramètres budgétaires : distribution des coûts centraux**

55. L'augmentation des ressources demandées tient essentiellement à la part revenant à la Mission des dépenses liées au personnel temporaire (autre que pour les réunions) nécessaire pour les activités d'appui relatives à Umoja-Extension 2 et d'autres initiatives transversales.

	<i>Variation</i>	
Consultants et services de consultants	(7,7)	(22,5 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

56. La baisse des ressources demandées est essentiellement due au fait que la formation sur la Information Technology Infrastructure Library a été inscrite à la rubrique Honoraires, fournitures et services et non plus à la rubrique Formateurs, étant donné qu'elle est dispensée par un prestataire institutionnel.

	<i>Variation</i>	
Voyages officiels	142,4	26,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

57. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à la hausse des dépenses liées aux voyages dans la zone de la Mission effectués pour fournir un soutien logistique et technique aux bases d'opérations, évaluer la sécurité aérienne, examiner les appels d'offres et participer à des groupes d'experts et à des initiatives transversales.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	500,7	32,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

58. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) le remplacement de 10 véhicules arrivés à la fin de leur durée d'utilité et l'acquisition de sept couvre-bennes *hard top* pour pick-up afin de mieux protéger le matériel, notamment le matériel de lutte contre les incendies, des aléas climatiques ; b) les crédits nécessaires pour assurer des services de transport dans la zone située à l'ouest du mur de sable et étendre les services après les heures de travail et le week-end, pour répondre aux besoins liés à l'aéroport et pour mettre en place des lignes de bus supplémentaires à destination et en provenance des locaux à Laayoune ; c) les dépenses afférentes à 4 techniciens automobile supplémentaires à Laayoune et dans les bases d'opérations situées à l'ouest du mur de sable, et le rétablissement du contrat de lavage de véhicules pour Laayoune ; d) la hausse des dépenses prévues au titre des pièces de rechange, l'ancienneté des véhicules et les conditions locales entraînant la détérioration du parc automobile.

59. L'augmentation globale des ressources nécessaires est en partie compensée par la non-reconduction des montants prévus dans le budget 2019/20 au titre du nouveau système de gestion du parc de véhicules et de localisation des véhicules.

	<i>Variation</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	59,6	–

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

60. L'augmentation des ressources demandées s'explique par l'achat de conteneurs maritimes pour le transport des marchandises et des produits achetés par la Mission.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

61. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MINURSO se présentent comme suit :

a) Ouverture d'un crédit de 57 593 300 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 ;

b) Mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, à raison de 4 799 442 dollars par mois.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/286 et 72/301 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Questions transversales

(Résolution 70/286)

Décision ou demande

Demande instamment au Secrétaire général de tout faire pour réduire les délais de recrutement des membres du personnel affectés aux missions, dans le respect des dispositions qui régissent le recrutement du personnel de l'Organisation, d'accroître la transparence de la procédure de recrutement à tous les stades et de rendre compte des mesures prises et des résultats obtenus dans le cadre de son prochain rapport d'ensemble (par. 22).

Se félicite de l'action que continue de mener le Secrétaire général afin qu'il soit tenu compte de la problématique hommes-femmes dans les activités de maintien de la paix des Nations Unies et prie le Secrétaire général de veiller à ce que les conseillers principaux pour la problématique hommes-femmes relèvent directement, dans toutes les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, du chef de mission (par. 24).

Mesures prises

La MINURSO se conforme aux dispositions régissant le recrutement du personnel de l'Organisation et utilise tous les moyens dont elle dispose pour réduire les délais de recrutement. Notamment, lorsqu'un poste devient vacant, elle engage la procédure de recrutement à partir des listes de réserve. Cela permet de gagner du temps car les antécédents des candidats inscrits sur la liste du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions ont déjà été vérifiés.

La Mission se conforme à cette recommandation.

Elle examine actuellement la situation en ce qui concerne l'équilibre dans la représentation des femmes et des hommes par groupe professionnel et par unité militaire, en particulier ceux qui sont largement dominés par les membres du personnel et observateurs militaires des Nations Unies de sexe masculin, et a fixé des échéances pour atteindre la parité qui sont conformes au délai établi à l'échelle mondiale.

En outre, la Section des ressources humaines de la Mission collabore avec les directeurs de programme et le commandant de la force, ainsi qu'avec le Service de la constitution des forces au Siège de l'Organisation des Nations Unies, pour souligner l'importance de favoriser une représentation équilibrée des femmes et des hommes en intégrant davantage de femmes aux membres du personnel et aux observateurs militaires des Nations Unies déployés à la MINURSO.

Récemment, une femme a été nommée commandante adjointe de la force et le commandant de la force a nommé des femmes commandantes d'une base d'opérations. La Mission accorde une large place au développement des compétences du personnel en offrant des possibilités de mentorat, des programmes de formation, des programmes de gestion des aptitudes et des initiatives pilotes, et en encourageant les pays fournisseurs de contingents à déployer

Est consciente du rôle que les femmes jouent dans les questions de paix et de sécurité, sous tous leurs aspects, se déclare préoccupée par le déséquilibre entre les sexes qui existe dans les effectifs des opérations de maintien de la paix, en particulier aux échelons supérieurs, prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour recruter des femmes dans les opérations de maintien de la paix et les retenir au service des missions, en particulier pour ce qui est de nommer des femmes à des postes de direction de niveau élevé, dans le plein respect du principe d'une répartition géographique équitable et conformément à l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, en songeant notamment aux femmes originaires des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, et engage vivement les États Membres, dans les cas qui s'y prêtent, à rechercher des candidates aptes à assumer des fonctions dans le système des Nations Unies et à en présenter régulièrement un plus grand nombre aux postes à pourvoir (par. 25).

Prie le Secrétaire général de poursuivre l'action qu'il mène pour atténuer l'empreinte environnementale globale des missions de maintien de la paix, notamment en mettant en place des systèmes de gestion des déchets et de production d'énergie qui soient respectueux de l'environnement, dans le plein respect des règlements et des règles applicables, notamment mais non exclusivement les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets (par. 31).

davantage de femmes parmi les observateurs militaires des Nations Unies. Afin d'attirer plus de femmes parmi le personnel en tenue, les hauts responsables de la Mission ont également fait de l'amélioration des logements et des sanitaires dans les bases d'opérations une priorité.

En outre, afin d'encourager davantage de candidates à postuler, la direction de la Mission s'attache à améliorer l'environnement de travail en envisageant diverses options, notamment la mise en œuvre de modalités de travail aménagées, et les conditions de travail et d'hébergement dans les bases d'opérations et à Tindouf, comme indiqué ci-dessus.

Depuis 2017, la MINURSO s'efforce d'améliorer la proportion de femmes dans l'ensemble de ses effectifs civils de façon continue.

En décembre 2019, la proportion de personnel féminin était de 37,5 % à la classe P-5, et de 35 % aux classes P-3 et P-4. La Mission a redoublé d'efforts pour suivre et contrôler chaque recrutement afin de s'assurer que les responsables de postes à pourvoir accordent l'attention et la priorité voulues aux candidates qualifiées. Ses efforts ont notamment consisté à :

- a) Se concerter avec le Siège de l'Organisation en vue de trouver des candidates qualifiées grâce à des campagnes d'information et à des campagnes de recrutement sur la liste de réserve ;
- b) Suivre et contrôler le déploiement et la relève des observateurs militaires des Nations Unies pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de femmes soient déployées ;
- c) Élaborer des rapports trimestriels sur les progrès réalisés afin de s'assurer que des mesures correctrices soient dûment prises.

En 2017, la MINURSO a finalisé son plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission, couvrant une période de cinq ans (de l'exercice 2017/18 à l'exercice 2022/23), afin de réduire son empreinte écologique globale. Le plan est mis à jour une fois par an en tenant compte des activités passées, en cours et à venir.

Afin d'améliorer sans cesse son bilan environnemental, la Mission poursuit le remplacement progressif de ses groupes électrogènes en tenant compte des besoins réels, la construction de réservoirs pour le confinement des fuites et des déversements de carburant, l'installation d'économiseurs d'eau et de systèmes d'éclairage à faible consommation d'énergie, et la plantation d'arbres. Elle poursuivra en outre

Décision ou demande

Mesures prises

Sait que les opérations de maintien de paix font face à des demandes et à des difficultés croissantes et évoluent dans des environnements instables, et prie le Secrétaire général de renforcer les capacités et la norme « 10-1-2 » concernant les délais de prise en charge des blessés, grâce notamment à l'augmentation des moyens, à la formation et à l'éducation, et de continuer à chercher des solutions novatrices dans ce domaine (par. 32).

Prie le Secrétaire général de continuer à revoir la composition des parcs de véhicules des missions, et à l'optimiser, de faire en sorte que les véhicules soient adaptés aux besoins, et de faire figurer, dans le prochain rapport d'ensemble, une analyse coûts-avantages présentant notamment le type, la qualité, l'efficacité, les dépenses d'entretien et l'impact sur l'environnement des véhicules à l'issue des ajustements qui auront été opérés (par. 40).

l'installation progressive d'un système d'énergie hybride solaire-diesel sur les bases d'opérations afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles pour la production d'énergie. Elle prévoit également le remplacement progressif des véhicules ayant atteint la fin de leur durée de vie utile par des solutions plus économes en carburant et étudie des mécanismes de substitution pour la distribution d'eau afin de réduire la quantité de déchets plastiques à usage unique.

La MINURSO a formé ses agents de sécurité aux gestes élémentaires de survie et à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence sur le terrain. Elle gère 1 dispensaire de niveau I qui comprend 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 centre de consultation dentaire, 1 laboratoire, 1 unité de radiologie, 4 ambulances, des équipes médicales de l'avant et des postes d'intervention d'urgence pour l'ensemble de son personnel, le personnel des autres organismes des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence. Elle fournit un appui au centre de soins qui appartient aux contingents (clinique de niveau I) à Laayoune, par l'intermédiaire d'équipes et d'unités médicales avancées présentes sur les bases d'opérations. En ce qui concerne l'application du protocole « 10-1-2 » relatif aux délais de prise en charge des blessés, des dispositifs d'évaluation sanitaire terrestre ou aérienne sont en place dans tous les sites de la Mission, notamment des unités médicales de niveaux I, II, III et IV dans 6 sites, dont 2 à l'extérieur de la zone de la mission.

La MINURSO fait face à certaines difficultés en ce qui concerne les exigences du protocole « 10-1-2 » relatif aux délais de prise en charge des blessés, car les avions ne peuvent être emmenés de nuit vers des aérodromes « sauvages » en l'absence d'infrastructures de navigation. Par conséquent, il est nécessaire que 2 aéronefs soient en permanence stationnés loin des stations de base, ce qui peut entraîner un temps de vol total de plus de 5 heures pour atteindre l'hôpital désigné.

Lors de l'exercice 2019/20, la MINURSO s'est attachée à modifier son parc de véhicules de manière à ce que tous les véhicules soient polyvalents, adaptés aux opérations dans le désert comme au quartier général de la Mission.

Prie en outre le Secrétaire général de présenter clairement, dans les projets de budget de chaque mission, les prévisions de dépenses annuelles pour les projets de construction s'inscrivant, s'il y a lieu, dans le cadre de plans pluriannuels, de s'attacher encore à accroître l'exactitude des budgets, en améliorant notamment tous les aspects de la planification, de la gestion et du contrôle des projets, compte dûment tenu des besoins opérationnels des missions, et de suivre de près l'exécution des travaux de sorte qu'ils soient menés à bonne fin dans les délais (par. 42).

Prie le Secrétaire général de renforcer les mécanismes de supervision et de contrôle interne relatifs aux achats et à la gestion des biens dans les missions de maintien de la paix, notamment en chargeant nommément un fonctionnaire de la mission de vérifier le nombre d'articles détenus en stock avant de faire tout nouvel achat, en vue de faire respecter les politiques de gestion des biens en vigueur, compte tenu des besoins actuels et futurs des missions et de la nécessité d'appliquer intégralement les Normes comptables internationales pour le secteur public (par. 43).

Engage le Secrétaire général à utiliser les matériaux, les moyens et les connaissances disponibles localement dans le cadre des projets de construction menés dans les opérations de maintien de la paix, dans le respect des dispositions du Manuel des achats de l'Organisation (par. 45).

Prie le Secrétaire général de mettre pleinement à profit le Bureau régional d'achat d'Entebbe (Ouganda) pour ce qui est des achats destinés aux missions (par. 46).

Rappelle le paragraphe 38 de sa résolution 69/307 et prie le Secrétaire général de continuer à envisager de mettre en œuvre des mesures de nature à renforcer la sécurité des équipages aériens sous contrat avec l'Organisation, notamment en confirmant que les chaînes de responsabilité appropriées sont en place en ce qui concerne la gestion des aspects relatifs à la sécurité, et de rendre compte de la question dans le prochain rapport d'ensemble (par. 47).

Pour l'exercice 2020/21, la MINURSO ne propose pas d'entreprendre de nouveaux projets pluriannuels. La mission poursuivra la mise en œuvre de la phase II de l'amélioration des conditions de vie sur les bases d'opérations militaires, le renforcement de la sécurité du périmètre des bases d'opérations et de la base de soutien logistique, en plus d'un certain nombre de projets environnementaux, tels que la construction de réservoirs pour le confinement des fuites et des déversements de carburant et l'installation d'un système d'énergie hybride solaire-diesel sur une deuxième base d'opérations.

Des systèmes de contrôle interne solides sont en place, et la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Section de la gestion du matériel), qui est chargée de vérifier le niveau des stocks avant de procéder à toute acquisition, procède à des contrôles approfondis.

La MINURSO utilise les matériaux disponibles localement pour ses projets de construction, dans le respect des dispositions du Manuel des achats de l'Organisation.

Le Centre d'appui régional d'Entebbe (Ouganda) achète les billets d'avion pour les prestations et les voyages officiels au nom de la MINURSO.

Les équipages des avions stationnés à Laayoune vivent dans une zone de sécurité établie par l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et sont pleinement intégrés au dispositif de personnes relais pour les questions de sécurité. Tous les équipages sont tenus, au moment de l'enregistrement, de se soumettre à une réunion d'information sur la sécurité complète, ce qui permet de contrôler les équipages qui arrivent et qui partent.

Les hélicoptères sont hébergés sur les bases d'opérations de la Mission, sous la protection de l'armée du pays hôte, des deux côtés du mur de sable. Au 30 juin 2019, toutes les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable disposaient de bunkers renforcés pour accueillir tout le personnel militaire et civil en cas de crise.

*Décision ou demande**Mesures prises*

Rappelle la position collective et unanime selon laquelle un seul cas avéré d'exploitation et d'agression sexuelles est encore un cas de trop et prie le Secrétaire général de veiller à ce que toutes les opérations de maintien de la paix appliquent intégralement, à tous les membres du personnel civil, militaire et de police, la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles (par. 70 ; voir également par. 71, 76 et 79 à 82).

Il sera fait état, dans le rapport du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, des mesures prises par les missions de maintien de la paix, dont la MINURSO, pour donner suite aux questions soulevées aux paragraphes 71, 76 et 79 à 82 de la résolution 70/286.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions transversales

(A/70/742 et résolution 70/286 de l'Assemblée générale)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif partage la préoccupation du Comité des commissaires aux comptes concernant la poursuite et la fréquence des transferts de ressources entre catégories de dépenses et rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, dans les missions de maintien de la paix (par. 31).

La Mission continue de suivre de près le nombre et la fréquence des transferts, qui ont un caractère exceptionnel et sont pleinement étayés, justifiés et exécutés en vertu de la délégation de pouvoir financier.

Au cours de l'exercice, des fonds ont été réaffectés à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de couvrir des dépenses non prévues liées aux indemnités de subsistance (missions) des observateurs militaires, le nombre effectif d'observateurs militaires déployés à Laayoune ou s'étant rendus à Laayoune depuis une base d'opérations pour diverses raisons opérationnelles ou en congé de compensation ayant été supérieur aux prévisions, et le taux de vacance effectif moyen de 7,8 % ayant été inférieur aux taux prévu (8 %). Des fonds ont également été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil) pour faire face aux besoins accrus engendrés principalement par des dépenses plus importantes que prévu au titre du personnel recruté sur le plan international et du personnel recruté sur le plan national, qui s'expliquent par des taux de vacance effectifs moyens inférieurs aux prévisions, par des dépenses supérieures aux prévisions au titre des salaires et des prestations dues au personnel, en raison du reclassement de certains postes, et par le reclassement du lieu d'affectation de la Mission de C à D. En outre, des fonds ont été réaffectés au sein de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) pour des opérations aériennes pour couvrir les dépenses non prévues au titre du carburant, de l'huile et des lubrifiants, et de la location et de l'utilisation de deux hélicoptères.

Le Comité note avec regret que les projets de budget des missions pour 2016/17 ne se conforment pas toujours à l'exigence selon laquelle il y a lieu de déterminer s'il est nécessaire de maintenir ou de supprimer les postes restés vacants depuis au moins deux ans (par. 46).

Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution [69/307](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'atténuer l'impact environnemental global des missions de maintien de la paix. À cet égard, il réaffirme également qu'il importe de veiller à ce que les mesures qui sont jugées les plus efficaces, notamment celles qui portent sur l'élimination, l'enlèvement et le recyclage des biens et matériaux des missions, continuent d'être appliquées en priorité et sans relâche (voir [A/68/782](#), par. 120). Le Comité consultatif attend avec intérêt la version actualisée des politiques de gestion de l'environnement et de gestion des déchets et ne doute pas que les incidences spécifiques qui découleront de l'impact de ces politiques dans les missions figureront dans le prochain rapport sur l'aperçu général, qui rendra également compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet de Service d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques et de la poursuite des efforts déployés pour promouvoir d'autres technologies exploitant des sources d'énergie renouvelables dans les opérations de maintien de la paix (par. 94).

Vu l'ampleur des ressources allouées aux opérations aériennes dans les opérations de maintien de la paix et compte tenu des constatations d'audit susvisées et des observations et recommandations formulées aux paragraphes 119 à 138 du rapport, le Comité consultatif réaffirme que l'Organisation a l'occasion d'améliorer l'efficacité et l'efficience globales des opérations

La réaffectation des ressources de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) a été rendue possible par la révision des priorités en matière de dépenses, par le report de l'achat de matériel, de pièces détachées et de fournitures, et par l'annulation de projets dans différents domaines (construction de bâtiments et d'infrastructures, transports terrestres, communications, technologies de l'information, fournitures, services et matériel médicaux et autres), afin de faire face aux dépenses non prévues liées aux observateurs militaires et au personnel civil, ainsi qu'au coût des opérations aériennes, qui a dépassé les prévisions.

Au sein de la MINURSO, seul un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national est resté vacant pendant plus de deux ans au moment de l'établissement du présent rapport. La MINURSO confirme la nécessité de maintenir ce poste, qui a été redéployé pour mettre en œuvre la restructuration de l'appui à la mission finalement approuvée dans le budget 2019/20. La procédure de recrutement pour pourvoir le poste commencera bientôt.

Lors de l'exercice 2018/19, la Mission a mené des campagnes de sensibilisation sur l'eau et l'énergie. Il s'agissait notamment d'une campagne d'affichage et d'autocollants (matériel reçu du Siège de l'ONU) et de la mise à jour de la formation des nouveaux arrivants. Les équipements arrivant en fin de durée de vie utile ont été remplacés par des solutions plus efficaces sur le plan énergétique. De même, les installations sanitaires, les robinets et les pommes de douche ont été remplacés par des versions plus économes en eau. En outre, en 2018/19, la Mission a réduit le nombre de groupes électrogènes arrivant en fin de vie et, afin de réduire son empreinte carbone, et jusqu'à la fermeture de huit sites, certains groupes ont été remplacés par des groupes moins puissants afin de réduire la consommation de carburant.

Une visite d'évaluation a été effectuée en octobre 2018 par une équipe aviation de la Section des transports aériens du Siège de l'ONU. L'équipe a étudié les besoins actuels et futurs de la Mission et ses capacités opérationnelles, sans négliger les possibilités de reconfiguration de la flotte conformément à l'initiative du Secrétaire général. L'équipe a

Demande ou recommandation

aériennes des opérations de maintien de la paix, voire de réaliser d'importantes économies dans les budgets des années à venir (par. 116)

Le Comité consultatif souligne que l'analyse de l'utilisation des moyens aériens devrait être achevée sans plus tarder et que les conclusions et les incidences devraient en être présentées dans le prochain rapport sur l'aperçu général. En outre, le Comité estime qu'il est nécessaire d'harmoniser les méthodes d'évaluation de l'utilisation des moyens aériens pour que l'on puisse faire des comparaisons valables dans le temps et envisager un examen de la composition de la flotte aérienne reposant sur des données claires et vérifiables (par. 122)

Le Comité consultatif souligne la nécessité d'une planification et d'une budgétisation réalistes et d'un renforcement du contrôle et du suivi des projets, notamment par les bureaux compétents du Département de l'appui aux missions au Siège et de la Base de soutien logistique des Nations Unies, en particulier des projets s'étendant sur plus d'un cycle budgétaire. L'on devrait trouver dans chaque projet de budget des informations détaillées sur les projets pluriannuels, notamment un état général de l'avancement des travaux au moment de la présentation du budget, les projets d'un montant de 1 million de dollars ou plus devant par

Mesures prises

recommandé que la MINURSO procède à une auto-évaluation interne de la faisabilité de la reconfiguration de la flotte sur la base des capacités opérationnelles et financières actuelles et futures. En coordination avec la Section des transports aériens du Siège de l'ONU, la MINURSO a entamé la reconfiguration de sa flotte aérienne en novembre 2019, ce qui a permis de réduire les coûts des contrats d'aviation et la consommation de carburant.

Depuis l'exercice 2008/09, l'utilisation des moyens aériens a toujours été supérieure à 90 % des heures de vol prévues. Au cours de l'exercice 2018/19, la MINURSO a adopté un progiciel de gestion de l'information aéronautique, ce qui lui permet de mieux suivre et d'améliorer l'utilisation des capacités de transport de passagers et de fret, respectivement de 71 % et de 60 % à l'heure actuelle. Comme indiqué plus haut, l'équipe a recommandé une évaluation interne des besoins futurs des missions avant toute reconfiguration de la flotte afin d'éviter de perdre des capacités opérationnelles. Faisant suite à cette recommandation, la MINURSO a déployé un troisième hélicoptère à partir du 1^{er} janvier 2019. Le déploiement du troisième hélicoptère de la MINURSO a eu pour effet : a) d'accroître le nombre d'heures de vol des patrouilles aériennes, de 506,63 entre juillet et décembre 2018 à 976,53 entre janvier et juin 2019, de combler des lacunes recensées ces dernières années liées à des contraintes en matière de sécurité et de remplacer certaines des patrouilles terrestres les plus longues, notamment des missions de reconnaissance pour s'assurer que les voies empruntées par les convois logistiques sont sûres ; b) d'améliorer la capacité de la Mission à se conformer aux exigences du protocole « 10-1-2 » relatif aux délais de prise en charge des blessés, entré en vigueur en mai 2018 ; c) d'accroître l'appui opérationnel en réduisant le temps d'immobilisation des hélicoptères.

Pour l'exercice 2020/21, la MINURSO ne propose pas d'entreprendre de grands projets pluriannuels d'une valeur égale ou supérieure à 1 million de dollars. La Mission poursuit des projets mineurs comprenant 2 à 3 phases, comme : a) l'amélioration des conditions de vie dans les 9 bases d'opérations militaires ; b) le renforcement des installations de sécurité de la base logistique de Laayoune ; c) le renforcement des installations de sécurité sur les 9 bases d'opérations militaires ; d) la construction de réservoirs pour le confinement des fuites et des déversements de carburant sur les bases d'opérations de Mijek, de Mehaires et d'Auserd ; e) l'installation d'un système

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

ailleurs être clairement identifiables dans le projet de budget (par. 157)

Le Comité consultatif attend avec intérêt d'examiner les résultats de l'analyse en cours sur la possibilité de remplacer une partie du parc de véhicules légers par des berlines, des véhicules polyvalents ou des véhicules de substitution (par. 160).

Le Comité consultatif appuie les efforts déployés pour améliorer les normes et capacités médicales sur le terrain et est convaincu qu'ils contribueront à corriger les lacunes relevées par le Comité des commissaires aux comptes. Le Comité entend garder cette question à l'étude lorsqu'il examinera les futurs rapports sur l'aperçu général et les projets de budget des différentes missions (par. 167).

d'énergie hybride solaire-diesel à l'est du mur de sable.

Au cours de l'exercice 2018/19, la Mission a continué de restructurer son parc de véhicules et de réduire la variété des différentes marques et modèles, cherchant ainsi à gagner en efficacité à long terme en termes de stock de pièces détachées.

Les recommandations sont en cours de mise en œuvre.

Dans le rapport d'évaluation des risques pour la santé au travail de la MINURSO de novembre 2017, 13 recommandations étaient formulées, dont 10 ont été pleinement appliquées.

Deux recommandations concernant la restructuration de l'unité médicale militaire seront mises en œuvre en attendant la signature d'un protocole d'accord entre le pays fournisseur de contingents et le Siège de l'ONU concernant le déploiement de 7 médecins militaires, 10 infirmiers et aides-infirmiers et 3 membres du personnel d'appui (ce qui correspond à un effectif actuel de 20 membres des contingents). Le personnel médical sera déployé au quartier général de la Mission et sur les bases d'opérations, afin d'offrir une meilleure couverture sanitaire au personnel de la Mission.

La recommandation relative à l'élaboration d'un plan de contrôle animal et d'une campagne d'éducation sur les morsures de chien et à la mise à disposition des vaccins nécessaires est en cours d'application.

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

(A/72/789/Add.1/Rev.1 et résolution 72/301 de l'Assemblée générale)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité encourage la MINURSO à redoubler d'efforts pour accroître la présence de femmes au sein de ses effectifs (par. 23).

La Mission continue de promouvoir la parité des sexes dans ses efforts de recrutement et de rétention du personnel à tous les niveaux, en particulier à des postes de direction, dans le plein respect du principe de la répartition géographique équitable.

La Mission appuie activement l'action menée par le Secrétaire général adjoint pour affecter du personnel féminin qualifié provenant de missions dont les effectifs ont été réduits et réduire les délais de recrutement.

En décembre 2019, la proportion de personnel féminin était de 37,5 % à la classe P-5 et au-delà, et de 35 % aux classes P-3 et P-4. Le nombre de

Demande ou recommandation

Mesures prises

femmes parmi le personnel recruté sur le plan national continue de stagner, en conséquence de quoi la Mission redouble d'efforts pour suivre et contrôler l'ensemble des recrutements afin de s'assurer que les responsables de postes à pourvoir accordent l'attention et la priorité voulues aux candidatures féminines qualifiées. Le faible taux de renouvellement du personnel de la Mission, en particulier du personnel recruté sur le plan national, limite les possibilités pour la Mission de faire évoluer sa composition par sexe.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création de poste** : Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation de poste** : Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste** : Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la Mission.
- **Transformation de poste** : Trois cas de figure sont possibles :
 - **Transformation d'un emploi de temporaire en poste** : Il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu ;
 - **Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national** : Il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution [59/296](#) de l'Assemblée générale ;
 - **Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national** : Il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

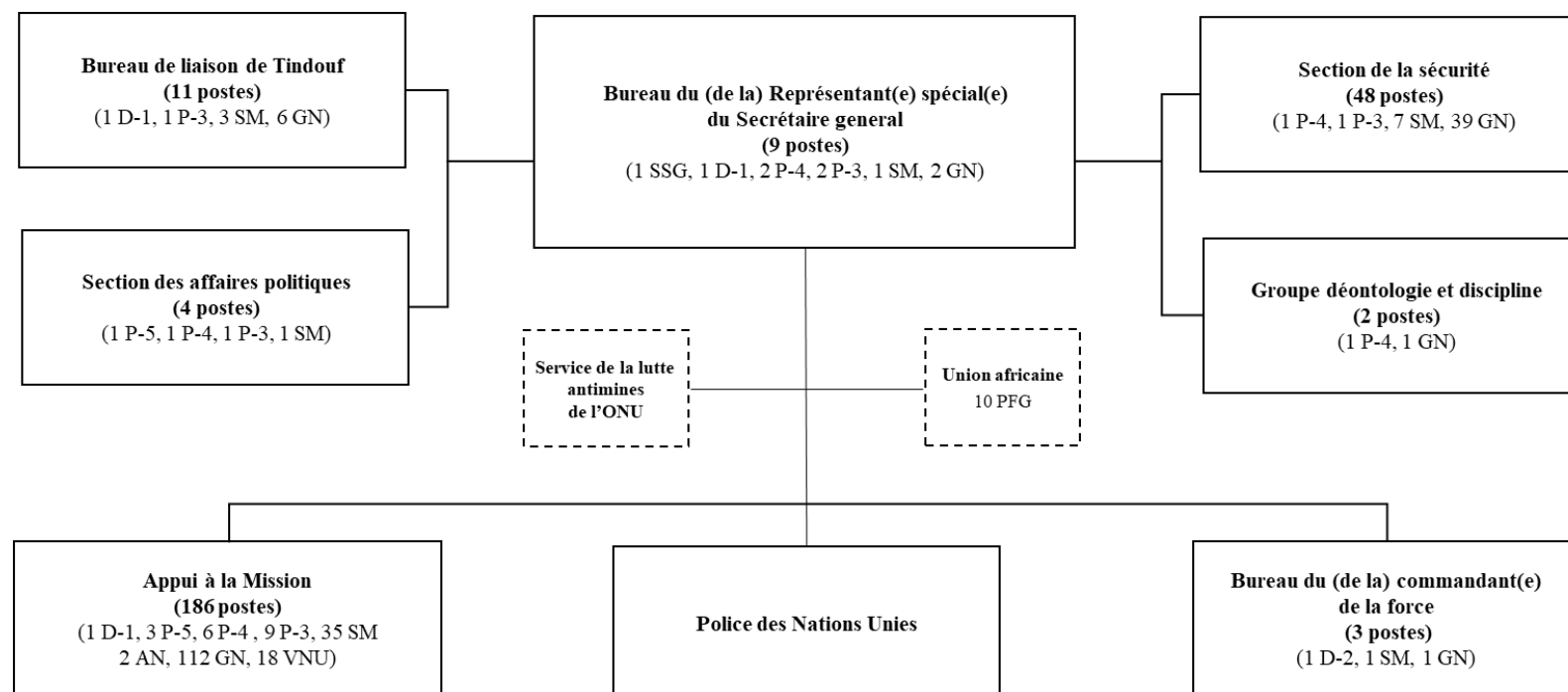
- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat.

- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation.
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation.
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

Annexe II

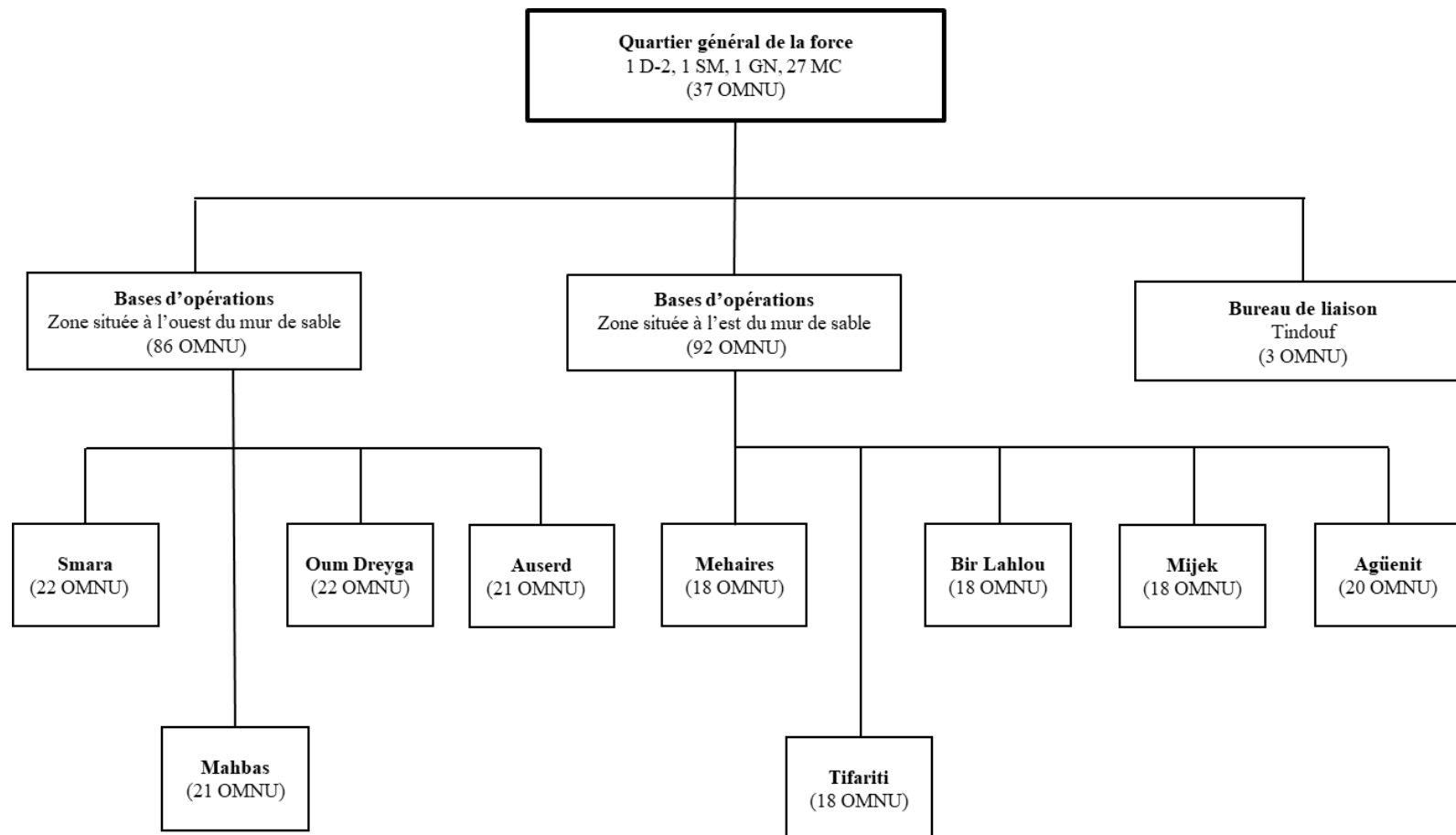
Organigrammes

A. Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (exercice 2020/21)

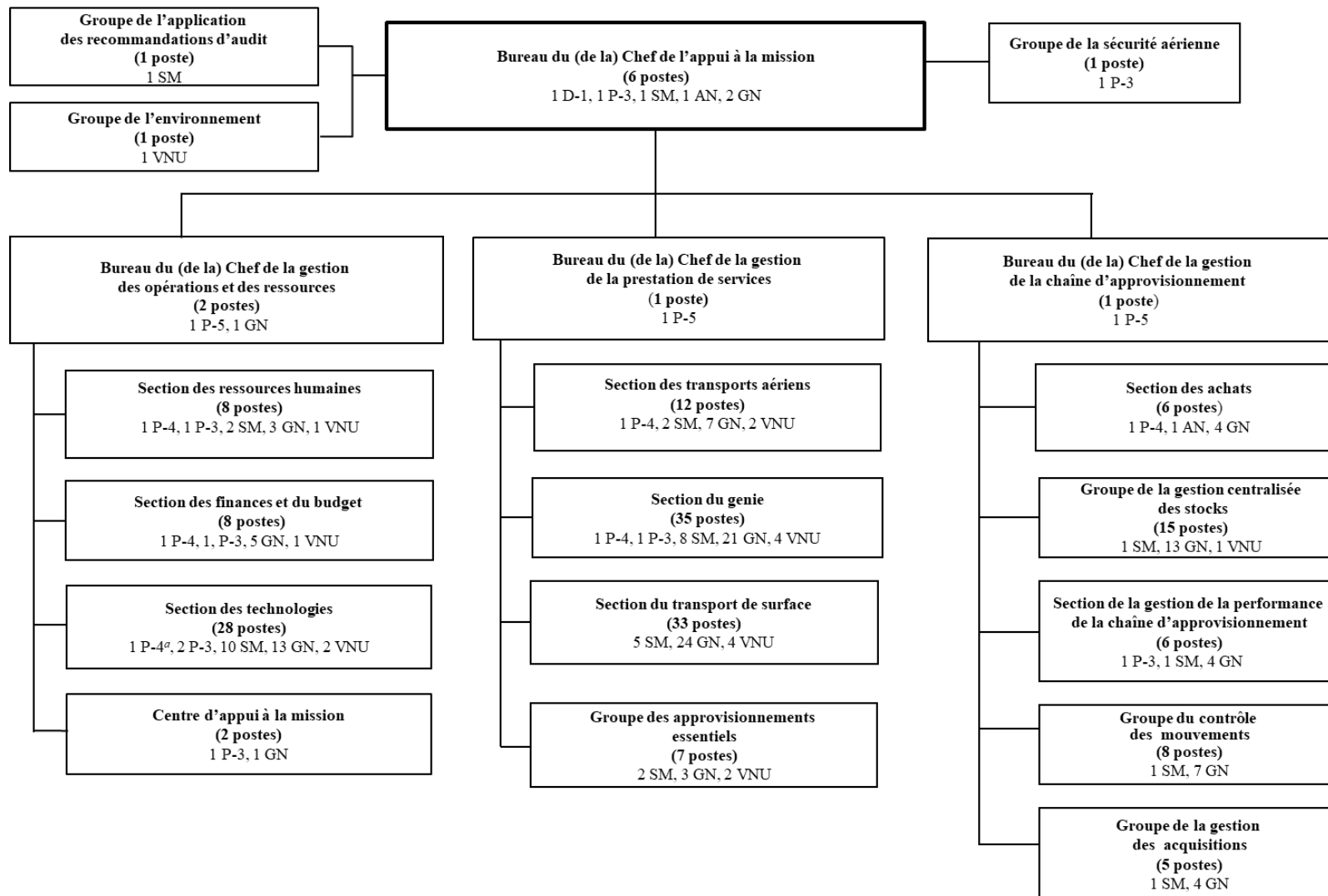


Abréviations : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; D = directeur(trice) ; GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ; GPP = membre du personnel fourni par des gouvernements ; MC = membre des contingents ; OMNU = observateur(trice) militaire des Nations Unies ; P = administrateur(trice) ; PFG = membre du personnel fourni par des gouvernements ; SSG = Sous-Secrétaire général(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

B. Composante militaire



C. Appui à la mission



^a Reclassement ou déclassement.

Carte



Map No. 3691 Rev. 89 UNITED NATIONS
February 2020

Office of Information and Communications Technology
Geospatial Information Section